

2.09 Anglais 2

SOB2009 - NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 2		VOLUMEHoraire 24 h	
PRÉREQUIS SOB1008 - NBDN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Alain POLET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Alain POLET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- Expliquer, indexer et résumer des articles plus complexes dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques
- S'exprimer oralement dans les différentes situations proposées en rapport avec les thèmes du cours et justifier son point de vue
- Structurer et rédiger un texte en rapport avec les thèmes du cours et justifier son point de vue
- Utiliser le vocabulaire spécifique et la grammaire de base nécessaires aux activités du cours

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.
Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

- Etablir une communication professionnelle
- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques
- S'exprimer et se faire comprendre, dans différents environnements professionnels, par des méthodes et moyens oraux, écrits et bureautiques adaptés
- Comprendre et utiliser au minimum deux langues étrangères, dont l'anglais
- Interagir avec son milieu professionnel
- Appréhender le contexte professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Développer sa culture générale

CONTENU

- Activités et documents relatifs à la lecture
- Activités et documents relatifs à la maîtrise de la langue
- Activités et documents relatifs à la communication orale

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN2009-A209Z — Anglais 2	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN2009-A209Z — Anglais 2	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN2009-A209Z — Anglais 2	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

- Exposés multimédias
- Discussions et tables de conversation
- Activités préparatoires aux séances de cours
- Mise à niveau personnelle dans les domaines non maîtrisés

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Compréhension à la lecture : (20% de la note finale)

Communication écrite : (20% de la note finale)

Communication orale : (60% de la note finale)

Moyenne géométrique pondérée appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN2009-A209Z	Compréhension à la lecture • Période d'évaluation : Q1 • Modalité d'évaluation : examen écrit Communication écrite • Période d'évaluation : Q1 • Modalité d'évaluation : examen écrit Communication orale • Période d'évaluation : Q1 • Modalité d'évaluation : examen oral L'absence du support fourni par l'étudiant avant la date de l'examen oral entraîne la non-validation de celui-ci. En 2ème session, l'étudiant.e représentera les parties pas encore validées.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.